

Rectorat

INSPECTION
PEDAGOGIQUE
REGIONALE

LETTRES

Dossier suivi par
Hortense
NOUGARO
-DALLE-PALLE

Téléphone
05.96.52 27 28

Fax
05.96.27 29

Mel
Ce.ipr
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schoelcher
cedex

Schoelcher, le 10 octobre 2017

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE
INSPECTEUR PEDAGOGIQUE REGIONAL
DE LETTRES

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
De LETTRES et de LCR CREOLE

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs
D'établissement
COLLEGES – L.G.T. – L.P.O. publics et privés

Objet : Lettre de rentrée 2017-2018

Référence : IPR/HNDP/MJB/N° 17 - 742

Mesdames, Messieurs,
Chères collègues, chers collègues,

Affectée à présent à titre définitif sur notre académie, ce dont je me réjouis, j'aurai l'honneur et le plaisir d'y perpétrer mes fonctions.

Avant tout, je voudrais vous remercier pour votre engagement et votre investissement tout au long de l'année dernière. Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux enseignants ainsi qu'aux lauréats de concours qui ont intégré notre académie à la rentrée. La contribution particulièrement énergique et efficace de tous les tuteurs, formateurs et chargés de mission qui secondent l'inspection régionale des Lettres de Martinique pour la valorisation des programmes de collège et de lycée mérite d'être soulignée.

C'est une rentrée certes troublée par les événements climatiques et sociaux, cependant cette période nous engage à plus de solidarité et d'entraide. Prolongeons cette attitude au sein même de notre enseignement, en partageant les pratiques pédagogiques, mais également les ressources afin de mener au mieux nos élèves à la réussite.

L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES

Au collège

✦ L'organisation des enseignements dans les classes de collège

C'est sous le signe de la souplesse et de l'enrichissement que s'inscrit cette nouvelle année scolaire.

- Les **enseignements complémentaires**, dont les contenus sont établis en fonction des objectifs de connaissances et de compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que des programmes des cycles concernés prennent la forme de temps d'accompagnement personnalisé (AP) ou d'enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI). L'AP, destiné à soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser,

à améliorer leurs compétences, et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle, s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins. Les EPI permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective. À l'issue du cycle 4, tout élève doit avoir bénéficié de chacune des formes d'enseignements complémentaires. Ces derniers contribuent, avec les autres enseignements, à la mise en œuvre des divers parcours (Citoyen, PEAC, Éducatif de Santé, Avenir).

La souplesse se traduit par la suppression de la liste des thématiques d'Enseignement Pratiques Interdisciplinaires et le nombre minimal de thématiques chaque année ainsi que sur l'ensemble du cycle 4. Il est possible d'intégrer un projet (inter)-disciplinaire dès la classe de Sixième.

- L'enrichissement se traduit quant à lui par les des **enseignements facultatifs** (qui remplacent les enseignements de complément). Ils peuvent porter sur les Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) au cycle 4, dans la limite d'une heure hebdomadaire en classe de Cinquième et de trois heures hebdomadaires pour les classes de Quatrième et Troisième. Les orientations du Ministre sont très clairement affirmées et la place des LCA est fortement confortée. L'autonomie accrue pour prendre en compte les besoins des élèves permet de proposer dès la classe de 6ème un EPI LCA, aisément en prise avec les programmes d'Histoire et de Français par exemple, de poursuivre les EPI LCA qui fonctionnent bien ou de mettre en place en 6ème une véritable initiation, afin de permettre au plus grand nombre possible d'élèves de faire le choix en 5ème de ces options. Les enseignements facultatifs peuvent également porter sur la langue vivante régionale créole, en classe de Sixième, ou encore sur la Langue et Culture Régionale (LCR) créole, en classe de Sixième et au cycle 4, dans la limite de deux heures hebdomadaires.

Si nous voulons permettre aux élèves de pleinement maîtriser les savoirs fondamentaux, les heures d'AP gagnées dans le cadre des enseignements complémentaires seront mises au service des élèves, afin qu'ils maîtrisent ces savoirs, qu'ils multiplient les occasions de lire et d'écrire. L'important, c'est que ces dispositifs constituent de véritables temps de formation et qu'ils s'inscrivent dans votre projet disciplinaire. L'essentiel, quelles que soient les modalités arrêtées, est d'offrir un enseignement propre à enthousiasmer les élèves et à nourrir leur imaginaire et leur intelligence.

✦ Les parcours

Au travers des quatre parcours « Avenir », « Citoyen », « Santé » et « d'éducation artistique et culturelle », les élèves construisent des compétences transversales. Il appartient aux professeurs de lettres de prendre en compte explicitement les enjeux de ces parcours dans l'élaboration de leurs séquences d'enseignement en portant une attention particulière au PEAC. Un lien intéressant :

<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-education-artistique-culturelle.html>

✦ Le DNB

En ce qui concerne la session 2016-2017, je remercie les professeurs correcteurs qui ont permis la tenue dans de bonnes conditions de cet examen. J'ai bien pris note des remarques que vous m'avez adressées en particulier sur la charge de travail qui pèse sur les professeurs convoqués et je rappelle que tout professeur enseignant en collège, quels que soient ses niveaux d'enseignement, est en capacité de corriger le DNB. La participation à la commission d'entente, aux commissions d'harmonisation et à la correction des épreuves du DNB fait partie des obligations d'un professeur ; je vous invite en conséquence à ne prendre aucun engagement personnel pendant toute la période de l'examen.

✦ Les ressources

Le nombre de ressources disponibles sur EDUSCOL s'est considérablement enrichi. Je vous engage vivement à vous y reporter :

<http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html>

Au lycée général et technologique

✦ Le programme

Les enseignants accueillent les premiers élèves ayant bénéficié des EPI et sensibilisés à la pédagogie de projet. C'est l'occasion de poursuivre cette dynamique et de leur permettre de penser leur scolarité en termes de parcours. Le programme en lui-même n'a pas changé. Je vous renvoie donc à la précédente lettre de rentrée qui développait les activités du cours de français. Il convient d'insister sur l'apprentissage précoce de l'argumentation dès la classe de Seconde.

✦ L'EAF

Je commencerai par une bonne nouvelle : les résultats aux épreuves anticipées de français sont en hausse. La réduction du nombre de textes à l'oral de l'EAF semble une mesure efficace. Un effort reste cependant à faire concernant l'écrit.

L'an dernier, il avait été décidé, en accord avec les coordonnateurs de Lettres, la mise en place d'un descriptif tabulaire pour l'ensemble de l'académie. Il serait bon que chaque enseignant intervenant en Première respecte ce format. Je verrai dans quelle mesure il serait possible de rendre ce descriptif numérique. Concernant les épreuves anticipées, je vous ferai parvenir rapidement un courrier relatif à l'organisation de la session 2018. Comme pour le DNB, je rappelle que la participation à la commission d'entente, aux commissions d'harmonisation et à la correction des épreuves anticipées de français fait partie des obligations d'un professeur ; je vous invite en conséquence à ne prendre aucun engagement personnel pendant toute la période de l'examen.

✦ La Terminale L

Le Programme définissant l'enseignement de la littérature en série L de Terminale est paru au B.O. n°8 du 13 Octobre 2011. Le programme limitatif définissant les œuvres à étudier est paru pour sa part au B.O. n° 11 du 16 mars 2017

(http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113748), il propose des pistes et des ressources pour l'étude des œuvres.

Pour le domaine d'étude « Littérature et langage de l'image » :

- Madame de Lafayette, *La Princesse de Montpensier*, 1662 (édition au choix du professeur).
- Bertrand Tavernier, *La Princesse de Montpensier*, film français, 2010

Pour le domaine d'étude : « Lire-écrire-publier » :

- André Gide, *Journal des Faux-Monnayeurs*.
- - André Gide, *Les Faux-Monnayeurs*.

Tous les professeurs de Littérature en TL recevront une convocation afin de participer à un atelier sur les œuvres au programme dans le cadre du PAF. Je souhaite attirer votre attention sur le fait que la pérennité de cet atelier spécifique à la série littéraire est conditionnée à la présence massive des professeurs lors de cette manifestation, laquelle est organisée sur le temps de travail et contribue au rayonnement de la voie littéraire.

✦ Le théâtre

Concernant le théâtre - enseignement de spécialité en série L pour l'année scolaire 2017-2018, le programme limitatif est le suivant

(http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=110040) :

- *Les Illusions comiques* Olivier Py,
- Figaro, un personnage du répertoire en verve et en musique
- *Britannicus*, Racine

✦ Le programme des langues anciennes

L'écrit : le programme pour les sessions 2018 et 2019 et sa présentation ont été publiés au BO n°23 du 29 juin 2017

(http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=117979)

- *Le Dyscolos* Ménandre
- *Le festin chez Trimalchion* (*Satiricon*, XXVII-LXXVIII) Pétrone

✦ Cinéma et audiovisuel

Films :

- *Les Lumières de la ville* de Charles Chaplin, 1931
- *Charulata* de Satyajit Ray

Documentaire :

- *Nostalgia de la luz*, Patricio Guzman, 2010

✦ Histoire des arts

Questions et enjeux esthétiques :

- L'Art et le sacré Arts, ville, politique et société : L'Art Nouveau
- Un artiste en son temps : la photographe Tina Modotti (1896-1942)

✦ Le B. T. S.

Pour les classes de deuxième année de BTS, les thèmes de l'enseignement de culture générale et expression ont été renouvelés au BO n° 9 du 2 mars 2017

(http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113296)

Thème 1 : L'extraordinaire

Thème 2 : Corps naturel, corps artificiel

FORMATIONS, EXAMENS ET CONCOURS

L'académie met en place encore cette année un Plan Académique de Formation (PAF) afin que chaque enseignant puisse accéder à une formation. Il serait souhaitable que chacun s'engage à suivre au minimum une formation par an.

La préparation aux concours (CAPES et agrégation) est reconduite cette année. L'objectif est de permettre non seulement d'évoluer professionnellement, mais encore de revivifier les connaissances. La préparation à distance est envisageable également, puisque l'académie propose un remboursement de la moitié des frais des cours du CNED ou des cours Sévigné.

Les inscriptions aux concours, qui sont un acte individuel, sont possibles jusqu'au 12 octobre 2017 prochain.

INSPECTIONS ET VISITES-CONSEIL

Dans le cadre du Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations (PPCR), vous bénéficiez d'un accompagnement individuel et collectif tout au long de votre carrière.

En parallèle de cet accompagnement professionnel, trois « rendez-vous » ont lieu à des moments précis du déroulement de la carrière : un premier rendez-vous de carrière a lieu

lors de la deuxième année de l'échelon 6 de la classe normale (au 31 août de l'année en cours), un deuxième rendez-vous de carrière à l'échelon 8 (entre 18 et 30 mois d'ancienneté (au 31 août de l'année en cours) et un troisième rendez-vous de carrière la deuxième année de l'échelon 9 (au 31 août de l'année en cours). Chaque rendez-vous de carrière se compose de trois éléments distincts : une inspection individuelle, un entretien avec l'inspecteur et un entretien avec le chef d'établissement.

Je rappelle que, pour l'essentiel, les finalités de la séance menée par l'enseignant inspecté, ainsi que les étapes essentielles de son déroulement doivent apparaître nettement aux élèves, indépendamment des contenus et des méthodes adoptées ce jour-là, pourvu qu'ils soient pertinents et adaptés aux capacités de la classe. La réactivité du public aux sollicitations du professeur est un critère important de la qualité du travail et le témoin de réelles acquisitions disciplinaires. Le cahier de textes de la classe, les cahiers des élèves, les documents du professeur, qui doivent être aisément consultables, permettront de cerner utilement l'articulation de la séance d'enseignement avec la séquence didactique en cours ainsi qu'avec le projet pédagogique mené à moyen, voire à long terme au sein de l'équipe de formation.

Si les inspections se font désormais dans le cadre de la mise en place du PPCR, lors des rendez-vous de carrière, les visites conseil permettent de vous rencontrer en dehors des temps institutionnels prévus par le PPCR. Elles permettent un accompagnement des professeurs, donnent lieu à un rapport, mais n'entrent pas dans le champ de l'évaluation professionnelle. Les enseignants qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement pédagogique peuvent se faire connaître. Cet accompagnement des personnels peut prendre la forme, notamment et sans exclusive, de visites en classe, de réunions d'équipes, ou d'actions de formation.

L'inspection se déroulant sur une heure de cours, il ne semble pas opportun de proposer des activités de groupes en travail autonome, pas plus que des exposés d'élèves ni le visionnage excessivement long d'un film ou d'une captation théâtrale. Ces pratiques, qui peuvent avoir bien sûr leur pertinence, ne sont pas adaptées à une séance d'inspection, car elles ne permettent pas, sur ce temps restreint, de mesurer le travail du professeur. Je souhaite voir, en revanche, les activités qui sont au cœur de notre discipline et qui permettent de bien rendre compte de l'apprentissage du français que vous menez dans vos classes : séance de lecture analytique, séance autour d'un parcours dans une œuvre intégrale, séance de langue, séance collective de préparation ou de corrigé d'un travail d'écriture, analyse d'images, par exemple.

Je suis heureuse de pouvoir compter sur trois chargées de missions dont je salue l'engagement et le professionnalisme :

- Manuella ANTOINE (Créole)
- Carine CHADOURNE (Accompagnement des contractuels + Référente académique pour le DNB)
- Aurore MONPERROUX (Lettres Classiques)

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente année scolaire 2017-2018.



Hortense NOUGARO-DALLÉ-PALLÉ

QUELQUES LIENS

Les LCA :

<http://eduscol.education.fr/cid112212/nouveaux-programmes-de-lca-au-college.html>
<http://eduscol.education.fr/lettres/>

La Terminale L :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113748

Le Théâtre :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=110040

Les Langues Anciennes :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=117979

Le BTS :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113296

Les inscriptions aux concours :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

Le PEAC :

<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-education-artistique-culturelle.html>

Le site EDUSCOL :

<http://eduscol.education.fr>

